

Identité du vendeur ou du prestataire

FACTURE N°

5

SCI DES ROMARINS

407, Ch. du Lard
46090 LE MONTAT
SIREN 508 664 059

Nom et adresse du client

IXINA Jacques Janaba
1017 Avenue Maryse Bastie
46000 CATON.

n° TVA intracommunautaire

n° TVA intracommunautaire

Le 3/01 2026

N° du bon de commande :

Taxe foncière 2025

6038-

Frais de gestion

432 : 3 =

144-

6182

Virement 2025 TF

555 x 12

6660-

Trop perçu

Taxe foncière 2025

478-

Regle chèque c/c

N° 255 6356

Date de règlement :

Mode de règlement :

Date de la livraison
ou de la prestation :

Conditions d'escompte
pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).